

Le calcul des émissions de carbone dans les opérations d'aménagement

Description de l'action :

Le calcul des émissions de carbone dans les opérations d'aménagement se réalise selon différentes méthodes. Le CEREMA et l'ADEME ont élaboré il y a quelques années un outil de calcul des émissions de gaz à effet de serre pour les opérations d'aménagement (GES-OpAm) issu du modèle national de calcul des émissions de gaz à effet de serre des territoires. Cette analyse se fonde sur un calcul préalable des émissions puis l'évaluation de différents scénarii proposés dans le cadre d'opérations d'aménagement.

Les étapes :

L'outil GES-OpAm prend la forme d'un tableau Excel et son analyse porte sur trois types d'émissions de gaz à effet de serre :

- produites suite à un changement de l'occupation du sol
- induites par une ou des opérations d'aménagement
- provoquées par une utilisation future de la zone d'étude

C'est un outil non exhaustif : les estimations qu'il produit en fonction des trois facteurs évoqués ci-dessus permettent d'éclairer sur le choix à faire entre divers scénarii. C'est pourquoi son utilisation est à préconiser en amont du projet, lors des études pré-opérationnelles ou préalables aux dossiers de création de ZAC. Toutefois, il peut être utilisé à toutes les phases du projet pour confirmer ou infirmer un scénario.

Coût :

L'outil GES-OpAm est disponible en fichier excel sur le site du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

Les acteurs :

L'outil GES-OpAm est destiné aux maîtres d'ouvrages (élus et agents de collectivités territoriales, sociétés d'économie mixte), aux aménageurs, aux bureaux d'étude ou encore aux services déconcentrés de l'Etat.

Projet référence :

Dans le cadre d'un projet de rénovation du centre-ville de Cesson et d'une approche environnementale de l'urbanisme, les émissions de carbones ont été calculées. Cette mission menée pour le compte de l'EPA Sénart a permis d'identifier les postes d'émissions les plus importants en termes de carbone : la mobilité et les bâtiments. Ces calculs ont permis d'aider à la prise de décision quant aux scénarii d'aménagement.



Source image : EPASénart